L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No. 73 RUE DES CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MARDI MATIN, 6 MARS.

Suite de la Première Page.

Feu.

Hier matin vers 1 heure le feu s'est déclaré dans une maison double en bois, située au coin des rues Perdido et Gravier, appartenant à M. Fernando Lopez et occupée par M. Voltz. L'origine paraît due au gaz. Comme le feu a pris dans la partie où il n'y avait personne, on suppose qu'il a été allumé par un incendiaire. La propriété a été entièrement détruite. Nous ignorons si elle était assurée.

Autre incendie.

Hier matin, vers 3 heures, un feu, dont la cause est inconnue, a éclaté dans l'épicerie de Mr H. Voltz, rue Ville entre les rues Lesseps et Magnolia, et l'écurie a été détruite. La porte est couverte par une assurance de 300 à la compagnie des Pompiers. Les flammes ne sont communiquées à la bâtisse voisine, propriété de Christ Rochovich, sans doute grâce au charbon de pois, qui a été réduite en cendres. Cette bâtisse était assurée pour $1000 à la compagnie d'assurance mutuelle de la Ville Orléans. Le magasin adjacent, appartenant à Mike Kilbride et occupé par Mme Gombhart, a été détruite aussi, ainsi que les deux autres bâtisses adjacentes, appartenant à Mme Cook et occupées par elle et Mme Ambruster.

Ces deux bâtisses étaient assurées pour $1,100 à la compagnie des marchands et les meubles à la compagnie de Liverpool et Lancashire pour $800. Mme Ambruster était assurée pour $750 à la même compagnie. Les deux maisons voisines appartenant à M. Carter, l'une occupée par lui et l'autre par Mme Sues et Wm McLoughlin, ont aussi été réduites en cendre. Assurance inconnue.

Vol.

Dimanche soir, on a volé rue des Mazantine No 1924 chez Mme Chas. Gehesh pour $100 de bijoux. Les voleurs sont entrés en faisant effraction et sont repartis sans avoir été vus ni entendus.

Accident de char.

Dimanche, sur les 4 heures du soir, un train de chars des chemins de fer de ville est venu en collision avec un char de la rue de la Commune qui traversait la rue des Remparts. Personne n'a été blessé et le seul résultat de cet accident a été un retard pour le train de quelques minutes et le déraillement du char de la rue de la Commune.

Un ivrogne voulant de l'eau a tout prix.

John Murphy qui, pendant la journée de dimanche s'était livré avec trop d'indulgence à sa passion pour le grog, voulut dans la soirée, se donner le plaisir d'un excès nouveau en se jetant dans le fleuve devant le rue du Canal à côté du bac à vapeur. Mais il avait été vu de l'officier H. Murphy qui parvint à le tirer de l'eau, et le conduisit à la station centrale.

Sauvé des eaux!

Dimanche matin vers les 2 heures, un homme de service, nommé John Wenor, est tombé accidentellement de la cale à roues du steamer Golden City dans le fleuve, et a été sauvé par l'équipage du bateau. On s'est aperçu alors qu'il avait la jambe droite cassée et qu'il souffrait encore d'autres lésions. Wenor a été transporté à l'hôpital.

Remerciments.

Les membres de la compagnie du capitaine Léonce Bonny nous prient de remercier les dames, Mme Jno. G. Gaines en particulier, pour les attentions délicates qu'elles ont eues à leur égard dimanche dernier, pendant qu'ils étaient de service à la Cour Suprême.

Arrestation d'un Packard-iste.

Un nommé J. J. Johnson, membre du caucus Packard, a été arrêté hier après midi vers trois heure, pour bris de paix et port d'armes cachées. Johnson, paraît-il, a eu une altercation au coin des rues St. Louis et Bourbon, avec un nommé Reynolds qui a fait feu deux fois sur lui.

2 EMPERATURE.—5 Mars 1877.

Thermomètre de C. DUMAS, opticien.

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin.....	62	16
Midi.....	63	17
3 P. M.....	62	16
6 P. M.....	52	11

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.

Séance du 5 mars 1877.

Le Sénat ne se réunit qu'à une heure à cause de l'absence de sénateurs. Mr Wiltz occupe le fauteuil. Dix-neuf membres répondent à l'appel.

Une majorité du comité judiciaire fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill No 39 du Sénat, étendant la juridiction de la troisième cour de district de la Nouvelle-Orléans. La minorité, composée de MM. Goode et George, se prononce contre le projet de loi pour cause d'inconstitutionnalité.

Le bill qui abolit la loi définissant les limites du deuxième district judiciaire et réannexe le 2e et le 1er districts municipaux de la Nlle Orléans au premier district judiciaire, est soumis au comité judiciaire.

Le Sénat se réunit à la Chambre afin de procéder à l'élection d'un sénateur des Etats Unis. Après le premier tour de scrutin, il rentre dans sa salle. M. Wiltz est au fauteuil. Dix-neuf membres sont présents.

Mr Elliott présente un bill qui autorise l'auditeur des comptes publics à nommer et approuver les commis des percepteurs de taxes d'Etat, et qui remplace toutes les lois qui exigent d'autres officiers l'accomplissement du même devoir.—Les règlements sont suspendus, le bill est adopté et le secrétaire est chargé d'en informer immédiatement la Chambre.

—La Chambre fait annoncer au Sénat qu'elle a adopté la résolution du Sénat relativement au succès des travaux de Mr Eads à l'embouchure du Mississippi; le bill No 175 de la Chambre, qui déclare délit la vente et la livraison de graines de coton pendant la nuit.

—Mr Goode présente la résolution suivante:

Attendu que les sénateurs dont les noms suivent:

T. J. Allain, du 14e district sénatorial		
J. E. Brown.....	16	--
J. Henri Burch.....	8	--
Thomas A. Cage.....	8	--
J. A. Durmont.....	5	--
J. G. Ola.....	19	--
William Harper.....	31	--
Pierre Landry.....	7	--
T. B. Stamps.....	6	--
Isaac Sutton.....	6	9
M. H. Twitchell.....	29	--
S. Wakefield.....	14	--
David Young.....	15	--

sont absents du Sénat depuis le 1er janvier 1877;

Attendu que les noms des dits sénateurs ont été portés sur la liste du Sénat et ont été appelés par le secrétaire, tous les jours, depuis la dite date;

Attendu que les citoyens des dits districts sénatoriaux devraient être représentés au Sénat afin que leurs intérêts soient convenablement compris et protégés;

Il est résolu que le comité des élections est chargé de s'assurer si les sièges des dits sénateurs absents ne devraient pas être déclarés vacants et de présenter au Sénat un rapport indiquant la ligne de conduite qu'il conviendrait de suivre dans les circonstances actuelles.

La résolution n'a pas encore été prise en considération; elle le sera très probablement demain.

Le Sénat décide, sur la proposition de M. Robertson, que quand il sera trois heures et demie—heure de l'ajournement—le Sénat ne se sera pas prononcé sur les bills inscrits au calendrier, il se réunira à sept heures.

Une résolution de M. White, déclarant que l'ordre spécial sera appelé seulement quand le Sénat se sera prononcé sur les questions antérieures, est adoptée.

Le bill No 71 de la Chambre, relativement à l'organisation de la police de la Nlle Orléans, est appelé.

La première clause est adoptée; elle rappelle les lois de 1868, 1869, 1870, 1872, 1874 et 1875, qui ont trait à la police métropolitaine.

Mr White propose un amendement à la deuxième clause—amendement qui crée un bureau composé du maire, du dix membres et de l'administrateur de la police; donne au maire, qui est membre *ex officio*, le pouvoir de désigner le bureau; décrète que les membres de celui-ci exerceront leurs fonctions pendant un, deux, trois, quatre, cinq ans, et tiennent secret à l'effet de déterminer la durée des fonctions de chacun d'eux; charge le maire du soin de désigner les hommes et les officiers de police; déclare qu'à l'expiration des fonctions d'un membre du bureau, le maire en désignera un qui restera en place durant cinq ans.

Cet amendement n'est pas mis aux voix. Mr Robertson offre une modification qui crée un bureau composé du lieutenant-gouverneur, qui en sera le président; du maire, de l'administrateur des finances, de l'administrateur des comptes publics et de l'administrateur de la police, lorsqu'il aura, *ex officio*, l'officier exécutif; des dix citoyens choisis par le gouverneur et acceptés par le Sénat.

M. White propose un amendement à ce qui précède—amendement qui fixe la durée des fonctions à deux, trois, quatre, six, et jusqu'à l'expiration des fonctions des successeurs; déclare qu'à l'expiration des fonctions d'un membre de la commission, le gouverneur en choisira un qui restera en place durant trois ans.

La question étant mise aux voix, Mr White—les nouvelles objections que j'ai à faire au sujet de cet amendement, c'est que l'expérience et la prudence de la législature dans une mesure qui intéresse la ville restent encore une inconnues dans une de ses parties. Il est de fait de notoriété que le Sénat est d'ordinaire plus en relations avec la police qu'aucune autre branche du gouvernement. Il y a, entre le Sénat et la police, des liens politiques, et je ne crois pas que la question ne soit entièrement abandonnée.

La demande de vote est renouvelée, mais il est convenu, apparemment, qu'un rapport devra être fait le plus tôt possible.

M. Texada est au fauteuil.

MM. Breaux, Ellis, Grover, Mitchell, Ogden, Robertson, Steven, Wheeler et White votent affirmativement.

MM. Beatner, Ducros, Garland, George, Goode, Kelly, Stubbs, Perkins, Sandiford, Texada et Zacharie votent négativement. L'amendement de M. Robertson est rejeté.

M. Ogden demande que le lieutenant-gouverneur soit ajouté au comité composé du maire et des administrateurs, et que cet officier soit *ex officio* président de bureau. — M. Kelly accepte l'amendement.

Mr Zacharie—Je m'y oppose, car je ne reposerai toute immixtion de la part de l'Etat.

Le vote est demandé sur l'amendement de Mr Robertson.

Mr Texada est au fauteuil.

MM. Beatner, Breaux, Ellis, Garland, Grover, Kelly, Mitchell, Robertson, Steven, Wheeler votent affirmativement.

MM. Ducros, George, Goode, Stubbs, Ogden, Perkins, Sandiford, Texada, White et Zacharie votent négativement.

La modification est rejetée.

Le Sénat s'ajourne à sept heures du soir.

A l'heure précise, M. Wiltz n'est occupant son fauteuil, mais il n'y a pas de séance faute de quorum, et le Sénat s'ajourne à demain, mardi, à midi.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

A midi, l'Orateur Bush n'étant pas présent, M. Trésevant, greffier de la Chambre, appelle au fauteuil M. Lyons, d'Est-Féliciana.

Un quorum est déclaré présent, soixante-trois membres ayant répondu à l'appel nominal.

M. Bridger, de Caldwell, présente une résolution, dans laquelle il demande que pendant la session extraordinaire la Chambre se réunisse à onze heures du matin.

La résolution est adoptée.

Le comité judiciaire, par l'entremise de son président, Mr Jones, présente un rapport demandant plus de temps pour prendre en considération le bill relativement à la compagnie de la Loterie de la Louisiane.

Mr Fitzpatrick, d'Orléans, fait la motion que l'on accorde jusqu'à mercredi seulement au comité judiciaire pour présenter un rapport à cet effet.

M. Jonas, d'Orléans, déclare qu'il faut plus de temps au comité, attendu que le bill est très important.

M. Young, de Claiborne, membre du comité, dit que le bill porte sur des questions constitutionnelles, et que ce n'est pas un sujet que l'on puisse traiter hâtivement.

Mr Fitzpatrick répond qu'il croit que le comité a l'intention de retarder le bill jusqu'à la fin de la session extraordinaire afin de l'empêcher de passer. Le comité judiciaire a en certainement tout le temps voulu.

Mr Toler, de Richland, déclare que la compagnie de la Loterie est une institution assez dépravée que le Retrenching Board. Il croit donc qu'il est urgent que le comité judiciaire presse son rapport.

Mr Jones propose alors de décoter sur le bureau la motion de Mr Fitzpatrick, d'accorder jusqu'à mercredi au comité judiciaire pour présenter son rapport.

Le vote est comme suit:

Oui—Aldige, Aycock, Breard, Bertelis, Berry, Cockerham, Carlons, Cressy, Delvigne, Duke, Dupré, Estopinal, Gaskin, Gillespie, Hammond, Jones, P. J. Kennedy, Kelly de Winn, Kidd, Lyons, Leche, Leonhard, Martin, Kernochen, McGehee, Nunez, Perkins, Pitts, Ryland, Randolph, Hole d'Orléans, Sarthou, Shakespeare, Singleton, Sell, Billion, Steele, Sellers, Smart, Taylor, Tremoulet, Voorhies, Washbeen, Wilde, Williams, Young de Claiborne, Young de Bâton Rouge—81.

Non—Bridger, Barron, Brady, Byrne, Robertson, Fitzpatrick, Foerster, Huntington, Kelly, Lamare, Means, Porter, Spilling, Stagg et Toler—14.

Les bills suivants sont présentés:

Par Mr Toler, de Richland, un bill pour dispenser les notaires de la paroisse Richland de payer une licence.

Les deux fois et référé au comité sur les affaires paroissiales.

Par Mr Fitzpatrick, d'Orléans, un bill pour obliger la ville de la Nouvelle-Orléans à amortir la dette qu'elle a contractée à l'égard de l'association charitable des Pompiers.

Les deux fois et référé au comité spécial sur les affaires de la ville.

Par Mr Estopinal, de St-Bernard, un bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer du Mississippi, de la Terre aux Boeufs et du Lac.

Les deux fois et référé au comité sur les corporations.

SÉANCE DES DEUX CHAMBRES.

Les sénateurs entrent en ce moment dans la salle pour procéder à l'élection d'un sénateur des Etats-Unis.—Le vote est comme suit:

	Sénat.	Chambre.	Total.
Jones.....	2	18	20
Gibson.....	1	14	15
Robertson.....	2	7	9
Young.....	2	17	20
Wheeler.....	11	8	19

Le nom du juge Kagan est retiré par le sénateur Mitchell et le nom du sénateur Wheeler est présenté par le sénateur Kelly.

Il n'y a pas d'élection. Les sénateurs se retirent et la Chambre reprend ses séances régulières.

BILLS PRÉSENTÉS.

Par M. Kidd, de Jackson, un bill pour amender et pour remettre en vigueur la section 966 du statuts révisés, relativement au port d'armes cachées, et fixant la peine à $100 ou à $1000 d'amende, ou bien à six mois ou un an de prison.

Les deux fois et référé au comité judiciaire.

Par Mr Gaskins, de Cameron, un bill pour amender et pour remettre en vigueur la section 966 du Code de Procédure.

Les deux fois et référé au comité judiciaire.

Le bill No 3 de la Chambre, pour changer le nom de la paroisse Ibérie en celui de Lanslie et déposé sur le bureau.

Le bill No 105 de la Chambre, pour venir au secours des personnes en des circonstances dont les propriétés sont vendues pour taxes, est également déposé sur le bureau, Mr Delavigne, d'Orléans, ayant fait observer qu'une des sections du bill du revenu avait traité un même sujet.

Les bills No 111, pour abroger la section 2783 des Statuts Révisés, et No 113, pour amender et pour remettre en vigueur la section 1852 des Statuts Révisés, sont renvoyés indéfiniment.

Les bills suivants sont référés:

Le bill No 114 de la Chambre, relativement à la ville de Royville, dans la paroisse Lafayette, au comité sur les affaires paroissiales.

Le bill No 38, pour régler la place de gardien du parc de la Nlle Orléans, au comité spécial sur les affaires de la ville.

Le bill No 128 de la Chambre, relativement aux voies-de-fait, est mis à l'ordre du jour pour mardi.

Le bill No 126 de la Chambre, pour régler l'adoption de la justice criminelle dans la paroisse de Bienville, Bossier, Sabine, Natchitoches et Caddo, est mis à l'ordre du jour pour demain.

Le bill No 129 de la Chambre, relatif à la vente des meubles à enchère et des saisies, donne lieu à quelques débats.

Un membre ayant dit que le bill serait rejeté dans la Chambre haute, le président de la Chambre, Mr Toler, de Richland, déclare qu'en admettant que le bill n'est pas d'autre effet il aurait toujours l'avantage de le voir adopter. Le bill passe finalement.

Puis, le bill du Sénat No 39, étendant la juridiction de la cour de district de la Nouvelle-Orléans, est mis en discussion.

Le comité de la Chambre a différé sa décision sur ce bill, en attendant le rapport du comité du Sénat.

Le bill No 16 du Sénat, relatif à la compensation accordée aux employés de la Chambre.

Ce bill donne lieu à des débats prolongés. Messieurs Bouvier, de l'Ouest-Félicia, et Bridger de Caldwell, trouvent que l'on pourrait encore faire quelques réductions.

Mr Vocelien, d'Orléans, demande que le bill soit adopté immédiatement, attendu que le gouverneur n'attend que cela pour faire ses nominations en ce qui regarde la Nouvelle-Orléans.

L'appel nominal ayant été demandé on découvre qu'il n'y a pas de quorum présent et la Chambre s'ajourne à demain.

DEPECHES

Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

WASHINGTON.

M. HAYES PRETS SERMENT

Décoratif d'une session extraordinaire. Bruits au sujet du général Joseph E. Johnston.

Washington, 4 mars.—M. Hayes a prêté serment hier (samedi, 3 mars) à 7 heures du soir, dans la Salle Rouge de la Maison Blanche, entre les mains du juge Waite, Président de la Cour Suprême des Etats-Unis. Personne n'assistait à la cérémonie.

M. Grant est resté au Capitole jusqu'à midi, signant des bills.

Le nouveau président n'a encore nommé personne officiel qui ait été rendu public.

Le Sénat n'ayant pas voté le bill de l'armée adopté par la Chambre, une session extraordinaire devient nécessaire.

Il est possible que le général Joseph E. Johnston devienne candidat de la pression de l'Ouest pour le poste de secrétaire de la guerre.

Le décret acte du gouvernement civil du Tennessee, et de M. Lamar, de la Louisiane, du Texas et de Mississippi, de la Floride et de la Caroline du Sud, et de M. Lamar, de la Floride, de la Caroline du Sud et de la Floride